

province-sud.nc

# **PROVINCE SUD**

## PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION



EDITION DÉCEMBRE 2017





## **HÔTEL DE LA PROVINCE SUD**

9, route des Artifices  
Baie-de-la-Moselle • Nouméa

**Tél. 20 50 00**

La Présidence  
Les Vice-Présidences  
Les élus de l'Assemblée  
Les cabinets  
L'hémicycle  
Le secrétariat général

# Sommaire

## PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE

- 4** La province Sud
- 6** Les compétences de la province Sud
- 8** L'Exécutif de la province Sud
- 10** Commissions intérieures de l'Assemblée de la province Sud
- 12** L'Assemblée de la province Sud
- 14** L'Administration de la province Sud
- 28** Direction de l'Éducation - **DES**
- 30** Direction Provinciale de l'Action - **DPASS**  
Sanitaire et Sociale
- 32** Direction de la Culture - **DC**
- 34** Direction de la Jeunesse et des Sports - **DJS**
- 36** Mission à la Condition Féminine - **MCF**

## PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 16** Direction de l'Environnement - **DENV**
- 18** Direction du Développement Rural - **DDR**
- 20** Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi - **DEFE**
- 37** Direction des Ressources Humaines - **DRH**
- 40** Direction des Finances - **DFI**
- 42** Direction du Système d'Information - **DSI**
- 44** Direction Juridique et d'Administration générale - **DJA**
- 46** Antenne de La Foa
- 47** Inspection générale de la province Sud - **IGPS**
- 48** Service Communication - **SC**

## PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 22** Direction de l'Équipement - **DEPS**
- 24** Direction du Logement - **DL**
- 26** Direction du Foncier et de l'Aménagement - **DFA**
- 50** PromoSud

## PÔLE FONCTIONNEL



# LA PROVINCE SUD



La province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon par la loi référendaire du 9 novembre 1988. Son organisation, son fonctionnement et ses attributions sont désormais fixés par les dispositions de la loi organique du 19 mars 1999, traduction juridique de l'accord de Nouméa signé le 5 mai 1998. Sous la responsabilité de l'Exécutif et du secrétariat général, l'administration de la province Sud est organisée en 14 directions qui, outre les services centraux à Nouméa, comportent des établissements ou services implantés dans les communes de l'Intérieur. Elle compte environ 2 500 agents dont 1 200 enseignants. La province Sud est administrée par une assemblée élue au suffrage universel qui compte 40 conseillers provinciaux, dont 32 siègent au Congrès.

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en assemblée ou par le bureau. Il est assisté de 3 vice-présidents et d'un cabinet. Les élus provinciaux votent, à la majorité de leurs membres, des textes à caractère réglementaire. Les délibérations peuvent être également adoptées par le bureau de l'Assemblée, formé du président et des 3 vice-présidents. Les conseillers provinciaux travaillent au sein de 15 commissions intérieures, composées chacune de 8 membres. Leur composition tient compte de la représentativité politique de l'Assemblée. Leur rôle est d'étudier les projets de délibérations dans les différents secteurs de compétence de la collectivité.

## LA PROVINCE : UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE EXERCANT DE NOMBREUSES COMPÉTENCES.

### Elle se charge notamment :

- de l'enseignement primaire public,
- de la construction et de l'équipement des collèges publics,
- du développement rural et maritime (agriculture, pêche, sylviculture, aquaculture),
- de l'insertion professionnelle des jeunes,
- du placement des demandeurs d'emploi,
- des actions sanitaires et sociales, de l'aide médicale gratuite, des aides sociales à l'enfance, des centres médico-sociaux répartis dans toute la province,
- du soutien au secteur du logement,
- du développement économique et touristique, à travers ses services administratifs, ainsi que la société d'économie mixte PromoSud et le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud,
- de l'entretien et de la modernisation des 270 kilomètres du réseau routier provincial,
- des règles d'urbanisme,
- des titres miniers et de la police des mines,
- de la gestion et de l'entretien de l'aérodrome de l'île des Pins,
- de la culture et de la protection du patrimoine,
- de la jeunesse et des sports,
- de la protection de l'environnement,
- de la gestion du domaine public maritime,
- de la ressource en eau, de la prévention des pollutions et des risques.



# LES COMPÉTENCES DE LA PROVINCE SUD



INFRASTRUCTURE ET VOIRIE PROVINCIALE



TOURISME



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET AIDE AUX ENTREPRISES



ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE ET COLLÈGES



CONDITION FÉMININE



CULTURE  
ET PATRIMOINE



SPORT ET LOISIRS



JEUNESSE



# L'EXÉCUTIF DE LA PROVINCE SUD

EXÉCUTIF PROVINCIAL

ADMINISTRATION  
PROVINCIALE

## Fonctionnement de la province Sud

**PRÉSIDENT**  
DE L'ASSEMBLÉE  
DE PROVINCE



3 VICE-PRÉSIDENTS



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



**14 DIRECTIONS**

2 500 agents dont  
1 200 enseignants des écoles  
maternelles et primaires

## Les 14 directions de la province Sud

- Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (**DPASS**)
- Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (**DEFE**)
- Direction de l'Environnement (**DENV**)
- Direction du Développement Rural (**DDR**)
- Direction de l'Éducation (**DES**)
- Direction du Logement (**DL**)
- Direction de la Culture (**DC**)
- Direction de la Jeunesse et des Sports (**DJS**)
- Direction de l'Équipement (**DEPS**)
- Direction des Finances (**DFI**)
- Direction Juridique et d'Administration Générale (**DJA**)
- Direction du Foncier et de l'Aménagement (**DFA**)
- Direction des Ressources Humaines (**DRH**)
- Direction du Système d'Information (**DSI**)

- 
- Inspection générale de la province Sud (IGPS)
  - Antenne Provinciale de La Foa
  - Mission à la Condition Féminine

Par convention avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la Province dispose également du concours de la DIMENC (mines, sécurité des sites industriels).

# L'EXÉCUTIF DE LA PROVINCE SUD



**Philippe MICHEL**

Président de l'Assemblée  
de la province Sud (CE)  
Logement, Développement rural,  
Environnement



**Gil BRIAL**

2<sup>e</sup> Vice-Président (UCF)  
Enseignement, Urbanisme,  
Aménagement du territoire,  
Infrastructures



**Martine LAGNEAU**

1<sup>re</sup> Vice-Présidente (CE)  
Développement économique,  
Insertion, Formation, Emploi,  
Culture, Condition féminine



**Dominique MOLE**

3<sup>e</sup> Vice-Président (CE)  
Santé, Social, Jeunesse,  
Sport

**Serge NEWLAND**

Directeur de cabinet

**Sabine HENNEBELLE**

Chef de cabinet

**Ludvina HMEUN**

Attachée de presse  
du président



# COMMISSIONS INTÉRIEURES

## DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD



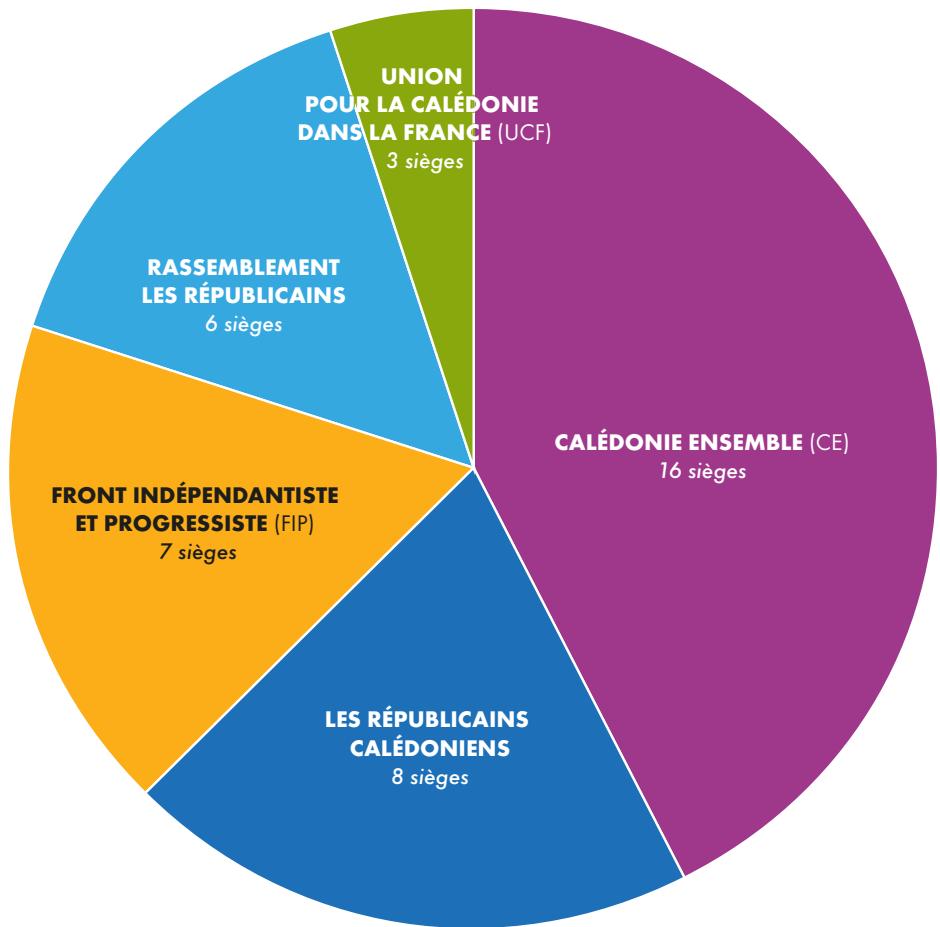


## Les 15 commissions

- Budget, finances et patrimoine (BFP)
- Développement économique (DE)
  - Habitat, de l'urbanisme et
- de l'aménagement du territoire (HUAT)
- Développement rural (DR)
- Santé et de l'action sociale (SAS) Environnement
- Personnel et de la réglementation générale (PRG)
- Emploi et de la formation professionnelle (EFP)
- Jeunesse, des sports et des loisirs (JSL)
- Enseignement
- Culture
- Équipements publics, de l'énergie et des transports (EPET)
- Condition féminine (CF)
- Enseignement privé (EP)
- Suivi du plan provincial de développement durable



# RÉPARTITION DES SIÈGES À L'ASSEMBLÉE



## **Groupe Calédonie Ensemble (CE)**

ATITI Eliane  
DAMBREVILLE Gyslène  
DUNOYER Philippe  
GOMÈS Philippe  
HMEUN Marie-Françoise  
JANDOT Monique  
JULIÉ Nina  
LAGADEC Sutita  
LAGNEAU Martine  
MARCHAND Jean-Baptiste  
MICHEL Philippe  
MILLET Monique  
MOLE Dominique  
ROBINEAU Nicole  
SAM Léonard  
VOISIN Corinne

## **Rassemblement Les Républicains**

DONIGUIAN Pascale  
FALELAVAKI Henriette  
LECOURIEUX Yoann  
SANMOHAMAT Rusmaeni  
SANTA Thierry  
UKEIWE Eugène

## **Union pour la Calédonie dans la France (UCF)**

BRIAL Gil  
CHAMPMOREAU Isabelle  
YANNO Gaël

## **Les Républicains Calédoniens**

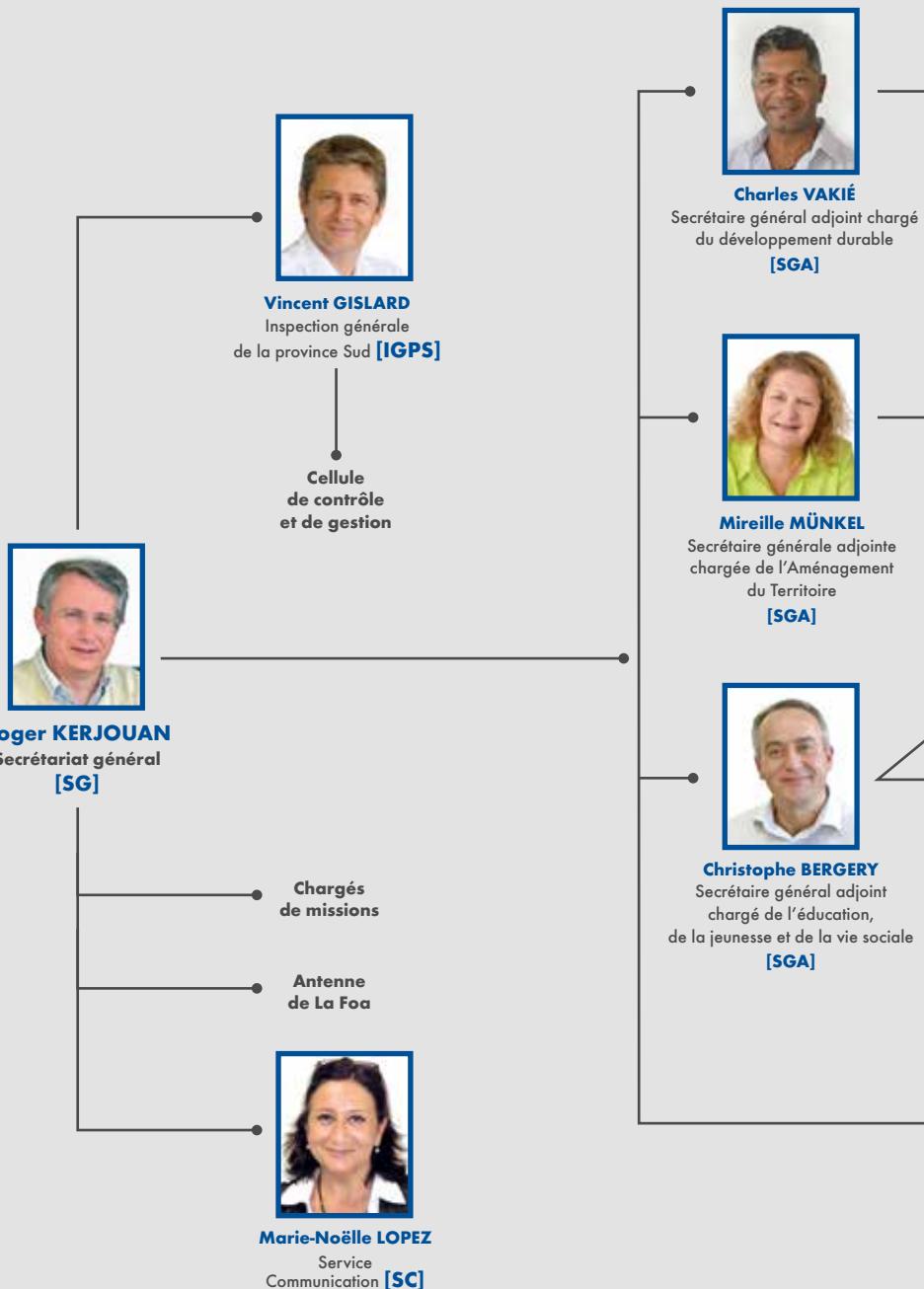
ANDREA-SONG Nicole  
BERNUT Grégoire  
BACKES Sonia  
BLAISE Philippe  
LAFLEUR Isabelle  
MULIAKAAKA Silipeleto  
MARTIN Harold  
SALIGA Alesio

## **Front indépendantiste Progressiste (FIP)**

GOYETCHE Marie-Pierre  
HOLERO Prisca  
MAPOU Louis  
PABOUTY Sylvain  
SAKO Aloisio  
TIEOUE Ithupane  
WAMYTAN Roch



# L'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE SUD



## PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Philippe SÉVERIAN**  
Direction du  
Développement Rural  
[DDR]



**Thierry REYDELLET**  
Direction de l'Économie,  
de la Formation et de l'Emploi  
[DEFE]



**Jean-Marie LAFOND**  
Direction de l'Environnement  
[DENV]

## PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**Ber lille JOUAN-LIGNÉ**  
Direction de  
l'Équipement  
[DEPS]



**Maud PEIRANO**  
Direction du Foncier  
et de l'Aménagement  
[DFA]



**Olivier THUPAKO**  
Direction du  
Logement  
[DL]

## PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE



**Romain CAPRON**  
Direction de  
l'Éducation  
[DES]



**Jean-Baptiste FRIAT**  
Direction de  
la Culture  
[DC]



**Philippe LE POUL**  
Direction de la  
Jeunesse et des Sports  
[DJS]



**François WAÏA**  
Direction Provinciale  
de l'Action Sanitaire  
et Sociale  
[DPASS]

## PÔLE FONCTIONNEL



**Alexandre BRIANCHON**  
Direction Juridique et  
d'Administration  
Générale [DJA]



**Didier ARSAPIN**  
Direction  
des Finances [DFI]



**Denis LOCHE**  
Direction du  
Système  
d'information [DSI]



**Sarah TRAVERS**  
Direction des  
Ressources  
Humaines [DRH]



## DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DENV)

**DENV** - 6, route des Artifices  
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
Fax 20 30 06  
denv.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 34 00**

### ORGANISATION ET QUALITÉ

Aurélie TUAL  
Tél. 20 34 71

### MISSION CONSEIL SCIENTIFIQUE, APPELS À FINANCIEMENTS, GESTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Emmanuel COUTURES  
Tél. 20 34 50

### JURISTE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Stéphane PERRAUD  
Tél. 20 34 11

### COMMUNICATION ET SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Suzelle WILSON  
Tél. 20 34 06

**SERVICE ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER**  
Chef du service  
Stéphanie CHARMEAU  
Tél. 20 34 15

Adjointe chef de service  
Céline CASTELLI  
Tél. 20 34 16

Secrétariat  
Tél. 20 34 17

Bureau des affaires financières  
Tél. 20 34 16

Bureau administration,  
logistique et marchés publics  
Tél. 20 34 20

**SERVICE  
DE LA CONNAISSANCE,  
DE LA BIODIVERSITÉ  
ET DES TERRITOIRES**  
Chef de service  
Isabelle JURQUET  
Tél. 20 34 59

Secrétariat  
Tél. 20 34 70

Bureau de  
la connaissance  
et de l'expertise  
Tél. 20 34 53

Cellule chargée  
du réseau des aires  
protégées  
Tél. 20 34 70

**SERVICE  
DES INSTALLATIONS  
CLASSÉES, DES IMPACTS ENVI-  
RONNEMENTAUX,  
ET DES DÉCHETS**  
Chef de service  
Vincent MARY  
Tél. 20 34 30

Secrétariat  
Tél. 20 34 31 - 20 34 33

Adjoint Chef de Service  
François LEBORGNE  
Tél. 20 34 34

Bureau des ICPE  
Tél. 20 34 32

Bureau des impacts  
environnementaux  
Tél. 20 34 03

Bureau de la gestion  
des déchets  
Tél. 20 34 31 - 20 34 33

**DIRECTEUR**  
**Jean-Marie LAFOND**

**DIRECTRICE ADJOINTE**

Céline MARTINI

**ASSISTANTE DE DIRECTION**

Francine FRANTZ  
Tél. 20 34 05

**MISSION**  
**PROJETS TRANSVERSAUX**  
**INTER DIRECTIONS**  
**ET COLLECTIVITÉS**  
Louis-Charles CORFDIR  
Tél. 20 34 08

**SERVICE DES  
GARDES-NATURE**  
Chef de service  
Caroline GROSEIL  
Tél. 20 34 51/94 55 61  
  
Secrétariat  
Tél. 20 34 70  
  
Cellule  
d'appui technique  
Tél. 20 34 68/87 28 99  
20 34 55

Bureau territorial Nord  
La Foa : Tél. 46 95 73  
Bourail : Tél. 44 40 34

Bureau territorial Sud  
Tél. 20 34 52 - 77 40 68

**PARC ZOOLOGIQUE  
ET FORESTIER**

Directrice du parc  
Almudena LORENZO  
Tél. 27 89 59

**Adjoint à la directrice  
du parc**

Christian MATTON  
Tél. 27 89 56

Secrétariat  
Tél. 20 34 63

Accueil PZF  
Tél. 27 89 51

**PARC PROVINCIAL  
RIVIÈRE BLEUE**

Directeur du parc  
Joseph MANAUTE  
Tél. 43 71 00

Secrétariat  
Tél. 20 34 63

Accueil PPRB  
Tél. 43 61 24

La direction de l'Environnement est chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud en matière d'environnement et de développement durable. Elle concourt à la prévention des menaces pesant sur la biodiversité et à sa préservation, à la gestion des milieux terrestres et marins, des paysages et des sites et à la protection des milieux aquatiques. Elle définit, gère, organise et procède au suivi des réseaux d'aires protégées, gère le Parc Zoologique et Forestier et le Parc Provincial de la Rivière Bleue. Elle met en œuvre les politiques provinciales concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) relevant de ses compétences. Elle assure l'information du public et recueille ses observations sur les études d'impact, délivre des autorisations en application du code de l'Environnement (défrichements, atteinte aux écosystèmes protégés...) et émet des avis dans le cadre des consultations administratives (aménagements, occupations du domaine public maritime...), délivre les permis de chasser, participe à la prévention et la réduction des pollutions et des risques, notamment à travers la mise en place de filières de collecte, de traitement, d'élimination ou de valorisation d'effluents ou déchets. Elle assure l'élaboration et la mise en œuvre du code de l'Environnement et concourt à la police environnementale. Elle est chargée de la sensibilisation et contribue à l'éducation à l'environnement et au développement de l'écocitoyenneté.



## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL (DDR)

**DDR** - 6, route des Artifices  
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
Fax 20 30 03  
ddr.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 38 00**

**SERVICE DE L'ADMINISTRATION  
ET DES AIDES (SAA)**  
Jacques BEAUJEU  
Tél. 20 38 00

**Département de l'Administration**  
Tél. 20 38 00  
**Département des Aides**  
Tél. 20 38 10



En octobre 2014, environ 1000 professionnels et techniciens de l'agriculture ont été réunis en différents ateliers à Nouméa et à La Foa dans le cadre des premières Assises provinciales du développement rural. L'analyse des rendus de cette première étape a permis l'élaboration de la politique publique agricole provinciale (PPAP) révélée le 17 juin 2015 à Bourail par le président Philippe MICHEL. La PPPAP fixe clairement le cap vers la recherche de l'autosuffisance alimentaire en précisant quatre filières prioritaires (céréales, fruits et légumes, aviculture chair et élevage bovin viande). La DDR est en charge de cette démarche stratégique. Les premiers résultats sont encourageants (25 % visés en 2025), le taux d'autosuffisance est passé de 15 % en 2012 à 17 % en 2016 et un véritable élan se ressent en brousse.

**SERVICE D'APPUI TECHNIQUE  
ET DE CONSEIL DE GESTION  
(SATEG)**

Christine NUNS  
Tél. 20 38 21

**Département de l'Aquaculture et des Pêches**  
Tél. 20 38 21

- Bureau des Pêches  
Tél. 20 38 21

**Département des Productions Animales**  
Tél. 44 31 53

- Bureau des Productions Hors sol  
Tél. 20 38 21
- Bureau des Ruminants et Équidés  
Tél. 20 39 00
- Bureau de la Station Zootechnique  
Tél. 20 38 62

**Département des Productions Végétales**  
Tél. 20 39 53

- Bureau des Cultures annuelles  
Tél. 20 39 53
- Bureau des Cultures pérennes  
Tél. 20 38 21
- Bureau de la Pépinière  
Tél. 20 39 75

**Département de Gestion Agricole**  
Tél. 20 39 50

**DIRECTEUR**  
**Philippe SÉVÉRIAN**

**DIRECTEUR ADJOINT**  
Jacques BEAUJEU

**DIRECTEUR ADJOINT**  
Laurent DESVALS



**SERVICE DES ÉTUDES  
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL  
(SEDEL)**

Laurent VIGNON  
Tél. 20 38 41

Département du  
Développement Local  
Tél. 20 39 81

Département des Études  
Bureau de la Biofabrique  
Tél. 43 82 96 - 20 39 85

Département de l'Observatoire  
Tél. 20 38 41

**SERVICE DE LA SYLVICULTURE,  
DE L'EAU ET DE LA LUTTE  
CONTRE L'ÉROSION  
(SSELCE)**

Philippe BONNEFOIS  
Tél. 20 38 50

Département  
de la Ressource en eau  
Tél. 20 38 50

Département de l'Utilisation  
de l'Eau Agricole  
Tél. Tél. 20 39 50

Département de la Lutte  
contre l'Érosion  
Tél. 20 38 49

La DDR a pour mission de développer l'économie rurale et l'emploi agricole, notamment grâce à la mise en œuvre de la politique publique agricole provinciale (PPAP). Celle-ci oriente et développe les productions agricoles pour le marché local et l'exportation, dans le respect de l'environnement et des consommateurs.

La DDR est compétente en matière de forage et de captage des ressources d'eau.

Elle observe et analyse l'évolution du milieu agricole.

Elle est en contact permanent avec les institutions, les établissements publics et les professionnels concernés.



## DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (DEFE)

**DEFE** - Ducos Le Centre

30, route de la Baie des Dames  
BP 27861 - 98863 Nouméa Cedex  
Fax 23 28 31  
defe.contact@province-sud.nc

**Standard 23 28 30**

### SERVICE DE L'EMPLOI

Chef de service

Karine YANAI - Tél. 23 28 30

- Bureau Relation Entreprise  
Nouméa [Tél. 23 28 30](#)  
Pôle Employeur [Tél. 270 400](#)  
Plateforme de Vocation [Tél. 27 04 02](#)  
Communes :  
Païta [Tél. 35 21 17](#)  
Dumbéa [Tél. 41 67 17](#)  
Mont-Dore [Tél. 41 20 88](#)
- Bureau Démarches  
Recherche d'emploi  
Nouméa [Tél. 23 28 30](#)  
Yaté [Tél. 41 90 25](#)  
Guichet d'embauche express (GEEEX)  
[Tél. 23 28 67](#)  
Guichet d'inscription  
et de mise à jour GIM  
[Tél. 23 20 82](#)
- Bureau de l'emploi de l'Intérieur  
La Foa [Tél. 20 35 00](#)  
Thio [Tél. 41 18 31](#)  
Île des Pins [Tél. 46 11 07](#)  
Bourail [Tél. 44 24 42](#)

### SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chef de service

Nicole PEHAU

[Tél. 23 28 30](#)

- Suivi et coordination  
des structures partenaires  
[Tél. 23 28 30](#)
- Chargés d'étude  
[Tél. 23 28 30](#)
- Bureau d'Animation Économique  
de la Zone Nord  
La Foa [Tél. 20 35 00](#)  
Bourail [Tél. 44 24 42](#)

### SERVICE DE MÉDIATION D'INSERTION ET DE PRÉVENTION

Chef de service

Nathalie LEMAGNE

[Tél. 23 28 30](#)

- Bureau des Médiateurs  
[Tél. 23 28 30](#)

La DEFE soutient les investissements des entreprises (hors agriculture, pêche et aquaculture) et la création d'emplois. Son champ d'action concerne l'aide aux investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et développement.

Cette direction assure également la sélection, le recrutement et le placement des demandeurs d'emploi. Elle oriente les chômeurs vers des stages et des formations et accompagne les publics en difficulté. Dans le domaine du tourisme, la DEFE met en place et contrôle l'utilisation des financements affectés à la promotion ou à l'accueil des visiteurs, réalise études et enquêtes et, de façon générale, participe à la structuration de l'offre de produits touristiques. La direction met en œuvre un certain nombre de réglementations telles que les

**DIRECTEUR**  
**Thierry REYDELLET**

**DIRECTRICE ADJOINTE**  
Cinthia MORIZOT



**SERVICE  
ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER**

Chef de service  
Virginie PELAGE  
Tél. 23 28 30

• Bureau secrétariat  
et gestion administrative  
Tél. 23 28 30

• Bureau  
Accueil et Courrier  
Accueil/ Standard  
Tél. 23 28 30

**PÔLE STRATÉGIQUE**

Tél. 23 28 30

Chargés de mission

- Tourisme
- Formation
- Finances
- Communication – Plan Sud
- Etudes et analyses

Chargées d'études

- Handicap
- Données statistiques

déclarations d'investissements étrangers, l'installation de stations-service ou le classement hôtelier. Outre l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, la DEFE anime deux dispositifs, les chantiers d'insertion et les médiateurs provinciaux, outils d'insertion des publics en difficulté les plus éloignés de l'emploi.

Les chantiers réalisés dans les communes de l'intérieur et en tribus permettent la construction d'équipements destinés aux populations locales (cuisines, blocs sanitaires, plateaux sportifs...). Cette mise en situation professionnelle des stagiaires issus de ces mêmes communes leur donne ainsi une nouvelle chance d'insertion. Les médiateurs provinciaux, quant à eux, apportent aux populations les plus éloignées toute l'information provinciale (santé, aides, éducation...) et le soutien nécessaires à leurs démarches administratives. La DEFE finance, instruit et met en œuvre les actions en faveur de l'insertion avec ses partenaires tels que la MIJ, Active, l'École de la Réussite...

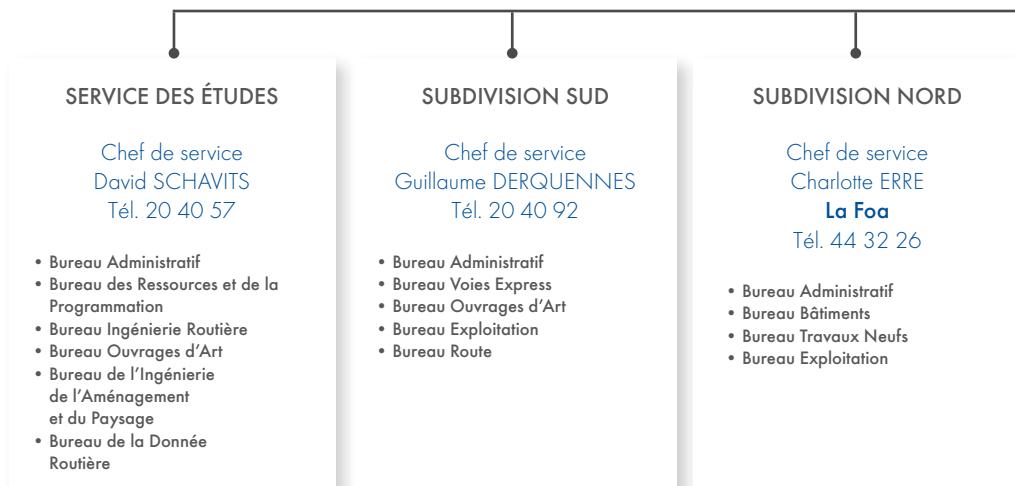


## DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT DE LA PROVINCE SUD (DEPS)

**DEPS** - 1, rue Unger - Vallée-du-Tir  
98800 Nouméa - Fax 20 41 99  
deps.direction@province-sud.nc

**Tél. 20 40 00**

CHARGÉS DE MISSION  
(MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE,  
TRANSPORT, MOBILITÉ)



## PÔLE DES INFRASTRUCTURES

La DEPS est la direction « constructrice » de la province Sud. Elle a pour mission de gérer et développer les 270 km de routes et d'ouvrages d'art du réseau routier provincial, ainsi que huit ouvrages maritimes. Pour ce faire, elle assure la maîtrise d'œuvre des chantiers d'infrastructures routières, ainsi que l'entretien courant de voiries.

Elle s'occupe également, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, de l'entretien du réseau routier de sa compétence (RT1 – RT3).

Par ailleurs, elle réalise, pour le compte d'autres directions provinciales, la conduite d'opérations de constructions publiques (comme les collèges, les centres médico-sociaux, les équipements sportifs), ainsi que la



**DIRECTEUR  
Berille JOUAN-LIGNÉ**

**DIRECTEUR ADJOINT**  
Jean-Pierre BREYMAND

**SECRÉTARIAT DE DIRECTION**  
Tél. 20 40 03  
Tél. 20 40 05

**SERVICE DES  
CONSTRUCTIONS  
PUBLIQUES**

Chef de service  
Sébastien ROBERT  
Tél. 20 41 23

- Bureau Constructions Générales
- Bureau Constructions 1
- Bureau Constructions 2

**SERVICE DE L'INGÉNIERIE  
ET DE L'ENTRETIEN  
DES BÂTIMENTS**

Chef de service  
Guillaume BÉNÉBIG  
Tél. 20 40 32

- Bureau des Moyens et de la Logistique
- Bureau Technique des Bâtiments

**SERVICE ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER**

Chef de service  
Sandrine COLOMBET  
Tél. 20 40 48

- Bureau du budget et de la coordination administrative
- Bureau du personnel de la communication interne et de la documentation
- Bureau des marchés et de la qualité

## **PÔLE DES BÂTIMENTS**

programmation, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation des bâtiments, logements et terrains, que ceux-ci soient provinciaux ou affectés aux missions de la province Sud. Seuls l'entretien et la maintenance des collèges, gérés directement par la direction de l'Enseignement, ne font pas partie de son champs d'intervention.



## DIRECTION DU LOGEMENT DE LA PROVINCE SUD (DL) MAISON DE L'HABITAT

**DL** - 12, avenue Paul Doumer, Centre Ville  
BP J3 98849 Nouméa Cedex - Fax 20 30 10  
dl.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 42 00**



La DL intervient principalement dans le cadre des aides à la pierre (accession, location, rénovation), des aides aux familles (aides à l'entrée ou au maintien dans le logement), de l'accompagnement au logement (accompagnement social, dispositif d'insertion par le logement et l'emploi) ainsi que du pilotage, de la participation aux dispositifs de

coordination (protocole unique de relogement, groupe de prévention des expulsions, aide au logement, sites prioritaires de relogement). Son service intervient également en partenariat avec le parc privé en y plaçant des ménages éligibles à l'aide au logement.

**DIRECTEUR  
Olivier THUPAKO**

**SERVICE DES AIDES  
À L'AMÉNAGEMENT  
ET À LA CONSTRUCTION  
(SAAC)**

Chef de service  
Patrice PEDRINI  
Tél. 20 42 20

Bureau de la production  
foncière et des études  
prospectives (BPFEP)

Bureau des opérations  
individuelles (BOI)

Bureau des opérations  
groupées (BOG)

Pôle administratif

**SERVICE ADMINISTRATIF,  
DES FINANCES  
ET DE LA DEMANDE (SAFD)**

Chef de service  
Agnès LETELLIER  
Tél. 20 42 10

Bureau de la demande  
(BD)  
Maison de l'Habitat

Bureau du conseil,  
du conventionnement,  
de la gouvernance  
et des statistiques (BCGS)

Bureau administratif  
et financier (BAF)

**SERVICE DE  
L'ACCOMPAGNEMENT  
ET DES DISPOSITIFS  
(SAD)**

Chef de service  
Chantal BOUYE  
Tél. 20 42 30

Bureau de l'accompagnement  
au logement (BAL)

Bureau de la coordination  
des dispositifs (BCD)

Bureau du dispositif  
d'insertion par le logement  
et l'emploi (DILE)



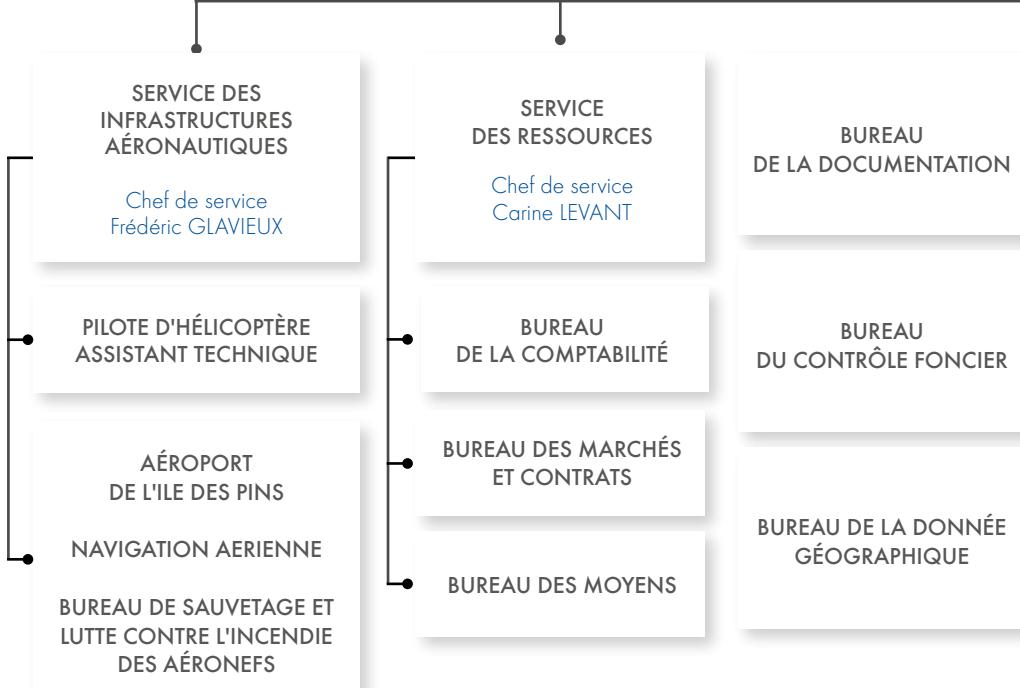
## DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT (DFA)

**DFA** - 24, route de la Baie des Dames Ducos  
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
Fax 20 43 99  
dfa.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 42 50**

### SECTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Assistante de direction  
Jacintha SANTACROCE  
Tél. 20 42 52



La DFA gère et veille à optimiser le patrimoine immobilier, ainsi que les domaines public et privé bâti et non bâti de la Province, notamment le domaine public maritime. Elle gère administrativement l'ensemble des locations du site de Ko We Kara.

La DFA exerce en régie les missions de notaire et de géomètre-expert pour les biens immobiliers de la

collectivité. Ses axes d'intervention concernent notamment la création de données géographiques de référence, l'entretien de la documentation foncière sur le territoire provincial. Elle a également à sa charge l'élaboration et le suivi de la réglementation en matière d'urbanisme, l'instruction des procédures du droit des sols et la conduite des opérations d'aménagement et de planification.

## DIRECTEUR Maud PEIRANO

### DIRECTEUR ADJOINT Franck LADRECH

Chef de projets  
Claire FILLINGER

#### SERVICE TOPOGRAPHIQUE ET FONCIER

Chef de service  
Stéphane BURCK

#### SERVICE DU DOMAINE ET DU PATRIMOINE

Chef de service  
Ludovic PECOU

#### SERVICE DE L'URBANISME

Chef de service  
Thanh-Binh TRAN

#### CHARGÉE D'ÉTUDES

#### BUREAU TOPOGRAPHIQUE SUD NOUMEA

#### BUREAU TOPOGRAPHIQUE NORD LA FOA BOURAIL

#### CELLULE DE COORDINATION

#### CHARGÉS D'ÉTUDES

#### CELLULE JURIDIQUE

#### CELLULE ADMINISTRATIVE

#### BUREAU PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

#### BUREAU DU DROITS DES SOLS

Elle assure aussi la gestion des achats centralisés de la Province tels que les véhicules et le mobilier.

Enfin, elle a en charge les trois aérodromes provinciaux (Moué - Ile des Pins, Ouatom - La Foa, Poé - Bourail), les hélistations du Méridien, des îlots Amédée et Maitre, les hélosurfaces, ainsi que l'hélicoptère provincial.



## DIRECTION DE L'ÉDUCATION (DES)

**DES** - BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
55 rue Georges Clemenceau  
des.direction-secretariat@province-sud.nc

**Tél. 20 49 00**

MISSION TICE\*

**Chargé de mission**

Steeve LESTURGIE

Tél. 20 49 07 - Fax 20 30 18

\*Technologies de l'Information et de  
la Communication pour l'Enseignement.

**SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DE L'ACTION ÉDUCATIVE**  
Malik ATMANI

**Secrétariat**  
Tél. 20 49 71 - Fax 20 30 24

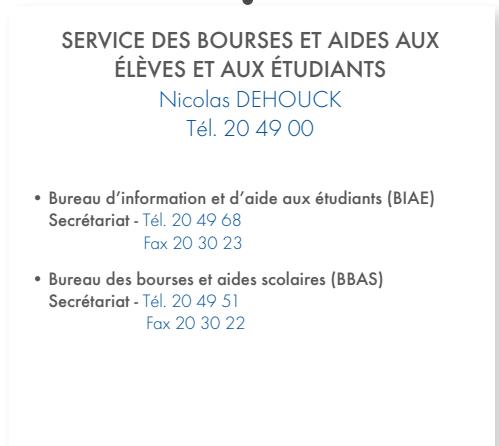
- Bureau de la scolarité et des statistiques (BSS)  
Tél. 20 49 72
- Bureau des actions éducatives (BAE)  
Tél. 20 49 81
- Bureau de la protection de l'enfance (BPE)  
Tél. 20 49 79
- Bureau des écoles (BDE)  
Tél. 20 49 78

**SERVICE DES RESSOURCES  
HUMAINES**  
Mathilde PANAYOTOU

**Secrétariat**  
Tél. 20 49 00 - Fax 20 30 19

- Bureau de la gestion des remplacements et des personnels suppléants des écoles (BGR)
- Bureau de la gestion des personnels, des internats provinciaux et des PPIC (BGSI)
- Bureau de la gestion des personnels enseignants titulaires et de la gestion collective (BGPE)

La DES gère le personnel enseignant des écoles primaires, et les deux internats provinciaux de La Foa et Bourail, soit plus de 1 500 personnes avec les agents de l'administration. Elle élabore la carte scolaire, participe aux constructions d'écoles et attribue des subventions pour les projets pédagogiques. Cette direction participe aussi à l'adaptation des programmes aux réalités culturelles et linguistiques de la Province. Elle est en charge de la protection de l'enfance et de l'intégration



scolaire. Dans le second degré, elle est compétente en matière de construction, d'entretien et d'équipement des collèges et finance leur fonctionnement. De même, elle participe au financement et au fonctionnement des enseignements privés. La DES assure le suivi et la gestion des bourses et aides scolaires de près de 20 000 élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et également l'information, le suivi et la gestion des bourses et aides ainsi que des dispositifs destinés aux étudiants originaires de la Province.



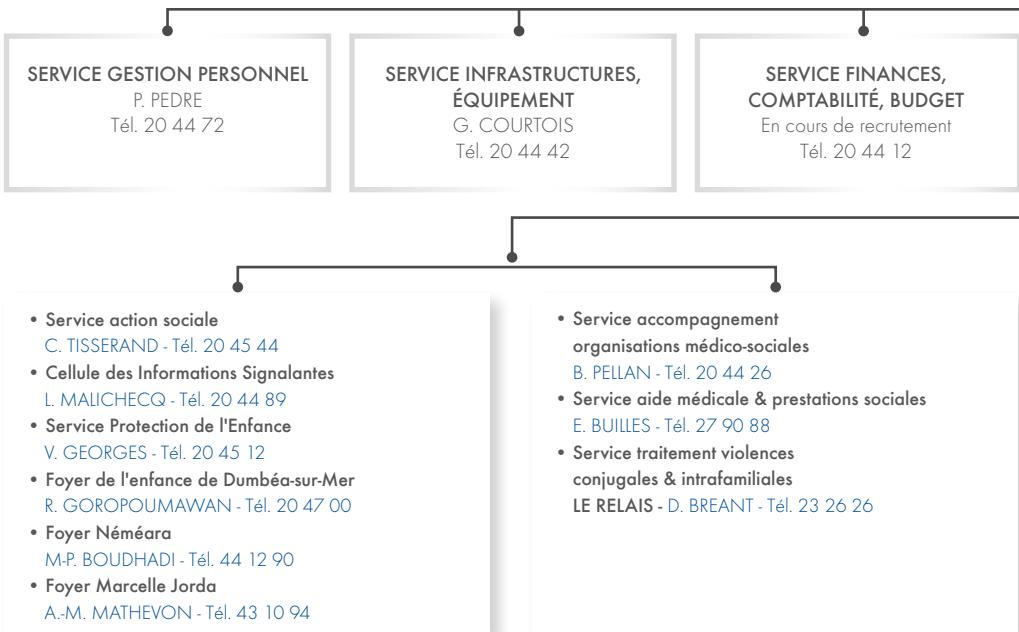
## DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (DPASS)

**DPASS** - Immeuble Gallieni I - 5, rue Galliéni

BP U2 - 98849 Nouméa Cedex

Fax 20 47 99 - dpass@province-sud.nc

**Tél. 20 44 00**



## PÔLE DES SOLIDARITÉS

La DPASS offre des prestations de santé publique grâce à l'action de ses 13 centres médico-sociaux répartis sur l'ensemble de la province Sud.

La DPASS prend en charge les personnes en difficulté. Elle leur permet d'accéder aux soins grâce à son service d'aide médicale. Elle leur offre une écoute et un accompagnement avec son réseau d'assistantes sociales

qui assurent des permanences sur toute la province Sud. Elle prend en charge les difficultés intrafamiliales (relations parents/enfants et violences conjugales) par l'intermédiaire de son service de l'action sociale, de la protection de l'enfance et du Relais. La DPASS assure enfin un soutien technique et financier aux structures et associations.



**DIRECTEUR**  
**François Moe WAÏA**

**DIRECTRICE ADJOINTE**  
Cécilia WAHÉO

**Secrétariat de direction**  
Tél. 20 44 87 / 20 44 85

**CELLULE ÉVALUATION ÉTUDES  
PROSPECTIVES**

En cours de recrutement  
Tél. 20 44 52

**Bureau maîtrise & contrôle dépenses santé**  
Dr ROBIN - Tél. 20 44 82  
P. LOPEZ (pharmacien) Tél. 24 25 80

- Service de prévention et de promotion de la santé  
[I. WAMYTA](#) - Tél. 20 44 62
- Le centre de santé de la famille du Dr LODS (UPASS) :  
Centre de Conseil Familial  
Dr GARBAY - Tél. 27 23 70  
Centre médico-scolaire  
Dr CHERINGOU - Tél. 27 33 60  
Protection maternelle et infantile  
Dr GRANGEON - Tél. 27 53 48
- Centre médical Polyvalent  
Dr BLANCO - Tél. 20 47 50

- 9 centres médico-sociaux/UPASS  
Bourail : [G. CHEVRON](#) - Tél. 20 46 30  
Thio : [S. NEPAMOINDOU](#) - Tél. 20 46 60  
La Foa : [F-M. WAIA \(PI\)](#) - Tél. 20 46 00  
Païta : [A. LE MARTELLOT](#) - Tél. 20 45 70  
Dumbéa : Tél. 20 47 20  
Kaméré : Dr [THERVILLE](#) - Tél. 20 45 60  
St Quentin : Dr [HENRY](#) - Tél. 20 46 90  
Rivière-Salée : Dr [HERVOIN](#) - Tél. 43 34 11  
Boulari : Dr [F-M. WAIA \(PI\)](#) - Tél. 43 53 77  
Yaté : F. [BUSNEL](#) - Tél. 46 41 35  
Île des Pins : Dr [DROETTO](#) - Tél. 46 11 15
- Infirmiers/sage-femmes itinérants : Tél. 20 44 75

## PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE

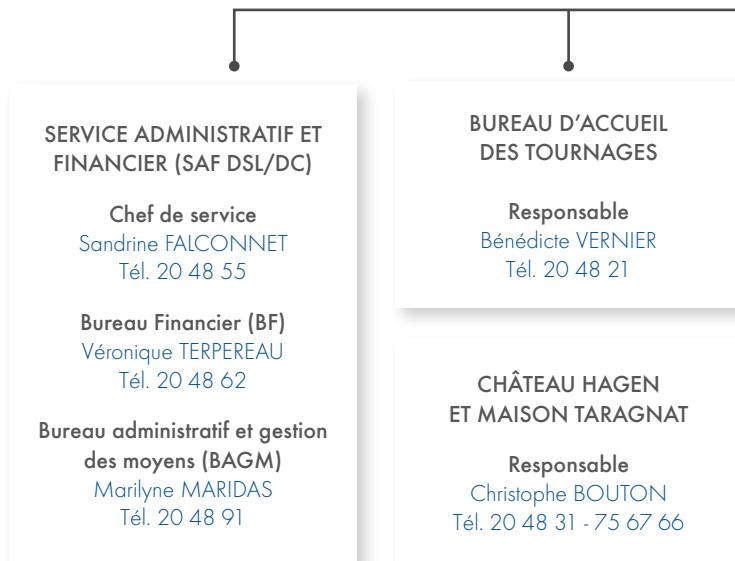


## DIRECTION DE LA CULTURE DE LA PROVINCE SUD (DC)

**DC** - 6, route des Artifices  
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
Fax 20 30 02 - dc.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 48 00**

CHARGEES D'ETUDES  
BROSSE ET SUIVI DES PROJETS  
TRANSVERSAUX  
Marie PICARD-DESTELAN  
CAPS - Tél. 20 48 04  
LA FOA - Tél. 20 35 23



La direction de la Culture soutient, développe et valorise les richesses patrimoniales et artistiques de la province Sud. Son service du développement artistique et culturel soutient la création, les artistes et l'ensemble des acteurs culturels grâce à des programmes d'aides et de subventions sud provinciales. Tous les arts et toutes les pratiques culturelles sont soutenus : des arts vivants aux arts plastiques en passant par la lecture publique. Son service du patrimoine historique et culturel organise les fouilles archéologiques, valorise les patrimoines et assure la préservation des monuments historiques.

Son bureau d'accueil des tournages accompagne techniquement et financièrement les sociétés de productions locales, nationales et internationales ainsi que les amateurs pour la réalisation de leurs projets audiovisuels et cinématographiques.

La direction de la Culture de la province Sud organise des événements culturels tout au long de l'année comme Un été au ciné, la Fête de la musique, le festival Les Voix du Sud, la Quinzaine du Hip Hop ou le Mois du patrimoine. Elle opère avec les différents acteurs de la culture en province Sud.

**DIRECTEUR**  
**Jean-Baptiste FRIAT**  
Tél. 20 48 49



**ASSISTANTE DE DIRECTION**  
Pascaline HNAWIA  
Tél. 20 48 02

**SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT  
ARTISTIQUE ET CULTUREL**

**Chef de service**

Christine AITA  
Tél. 20 48 05

**Chargées d'actions culturelles**

« Education artistique  
Publics spécifiques »  
Alexia DUCHESNE  
Tél. 20 48 07

« Arts visuels/ Audiovisuel »  
Anne-Christine FRANCESCHETTI  
Tél. 20 48 08

« Cirque/Livre et  
lecture publique/Théâtre »  
Julie REVault  
Tél. 20 48 09

« Danse/Musique »  
Joséphine JANNOT  
Tél. 20 48 10

**SERVICE DU PATRIMOINE  
HISTORIQUE ET CULTUREL**

**Chef du service**  
Jérémie KATIDJO MONNIER  
Tél. 20 48 11

**Chargée d'opérations**  
Camille HORENT  
Tél. 20 48 16

**Chargée d'études**  
Malia TEREBO  
Tél. 20 48 17

**Chargée de la valorisation  
du patrimoine culturel**  
Ingrid TATEIA  
Tél. 20 48 18

**Chargée de la protection  
et de la documentation  
du patrimoine culturel**  
(poste vacant)  
Tél. 20 48 19



# DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DJS)

**DJS** - Centre Administratif de la province Sud

6, route des Artifices - BP L1

98849 Nouméa Cedex - Fax 20 30 16

djs.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 48 50**

## CENTRE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Directeur

Antoine DAHLIA

Tél. 20 52 19

29, promenade Pierre  
Vernier, Val Plaisance  
98800 Nouméa

Tél. 20 52 00

djs.can@province-sud.nc

## CENTRE D'ACCUEIL DE POÉ

Directrice

Marie-Hélène JOSSAND

Tél. 20 52 22

1, lot du Domaine de DEVA  
Route de Poé  
98870 Bourail

Tél. 20 52 20

Fax 20 30 08

djs.cap@province-sud.nc

La DJS favorise et soutient le développement des pratiques socio-éducatives et sportives en province Sud. L'action menée dans ce secteur contribue ainsi à la construction du vivre ensemble. Cela passe par le soutien aux clubs et comités provinciaux, l'accès aux pratiques sportives et aux loisirs pour tous ainsi que la gestion et la valorisation de structures spécifiques comme le Centre d'Accueil de Poé, le site « Les Boucles de Tina » ou le Centre des Activités Nautiques.

La DJS développe l'accès des citoyens aux pratiques sportives sur tout le territoire provincial.

Dans ce cadre, elle accompagne l'évolution des pratiques, soutient les partenaires pour des actions en

faveur de tous les publics, sensibilise également les familles et évalue les dispositifs mis en place afin de répondre aux attentes de tous les administrés.

En matière de développement économique, la DJS agit également dans le domaine des loisirs, du tourisme et de l'éco-tourisme. Elle favorise, encadre et contrôle les activités et prestations diverses dans ces domaines. Ainsi, elle joue un rôle majeur d'accompagnement et de structuration de la filière. De la même manière, agissant au bénéfice de toutes les populations, elle se doit de continuer à assurer la protection et l'aménagement de sites de pleine nature.

**DIRECTEUR**  
**Philippe LE POUL**



**SERVICE  
ADMINISTRATIF  
ET FINANCIER  
DJS**

Chef de service  
Sandrine FAICONNET  
Tél. 20 48 55

- Bureau financier
- Bureau administratif et de gestion des moyens

**SERVICE DES SPORTS  
ET DES ACTIVITÉS  
PHYSIQUES DE  
PLEINE NATURE**

Chef de service  
Hervé LAURENT  
Tél. 20 48 70

- Bureau des associations et des subventions
- Pôle des activités physiques de pleine nature
- Pôle des animations sportives
- Stade PLGC

20, rue Adolphe Barrau,  
Artillerie, 98800 Nouméa  
Tél. 74 14 02

**SERVICE DE  
LA JEUNESSE,  
DE L'ANIMATION  
ET DES LOISIRS**

Chef de service  
Nathalie DE BRUGADA  
Tél. 20 48 92

- Bureau des actions socio-éducatives
- Antenne de La Foa  
Romuald BLASQUEZ  
Tél. 44 31 70

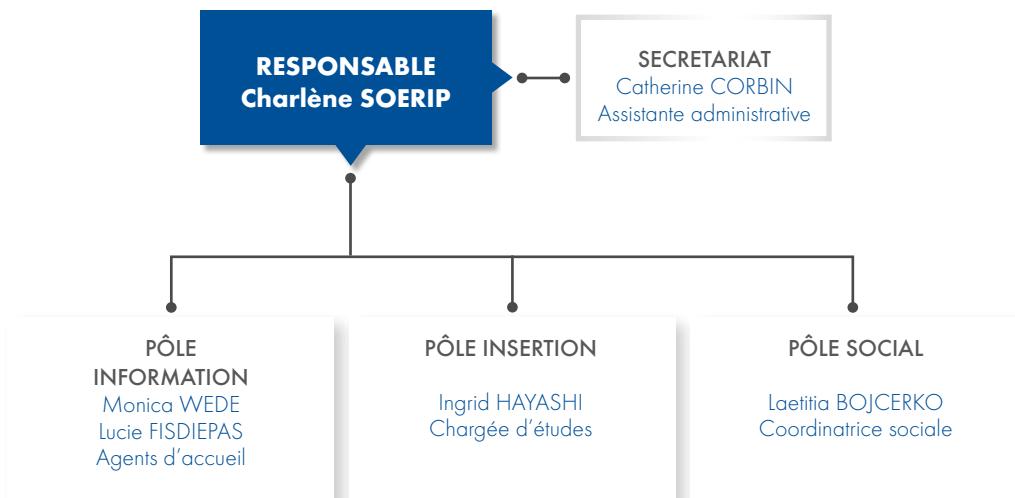




## MISSION À LA CONDITION FÉMININE

14, rue Frédéric Surleau  
Centre Ville (en face de la Cathédrale)  
98849 Nouméa Cedex  
missionfemmes@province-sud.nc

**Tél. 25 20 47**



La Mission à la Condition Féminine met en œuvre la politique de la province Sud en matière de condition féminine. À ce titre, la structure poursuit une mission d'information, de sensibilisation et impulse des actions visant à améliorer la condition des femmes calédoniennes, à favoriser et soutenir leur implication dans la vie sociale, économique et citoyenne. Elle mène par ailleurs des études et des actions dans le but de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, de défendre les droits des femmes, et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences exercées à l'égard des femmes.

**Mission**  
à la **condition féminine**

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

**DRH** - Artillerie - 6, route des Artifices

BP L1 - 98849 Nouméa Cedex

drh.contact@province-sud.nc

**Accueil par le standard du CAPS**

**Tél. 20 30 40**



La DRH est chargée de mener, au profit de 2 500 agents provinciaux, en lien avec les autres directions provinciales, des activités de pilotage stratégique (préparation et diffusion du bilan social, relations sociales, gestion du comité technique paritaire, de la gestion prévisionnelles des emplois et des compétences). Elle réalise également de la gestion opérationnelle (recrutement, évaluation, formation,

carrière, conseil). Elle se charge aussi de l'élaboration des paies et des contrats de travail. D'autre part, elle organise des activités de prévention et de soutien des agents provinciaux (médecine du travail, psychologue). La DRH pilote aussi le Programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC) qui vise à insérer professionnellement et socialement les demandeurs d'emploi.



## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Responsable cellule SIRH

C. KUPPENS : 20 33 32

Conseillers SIRH

P. DUCASSE : 20 33 42

F. BEHAR : 20 33 43

Chef du service de gestion du personnel et de la rémunération

C. VITTORI : 20 33 40

Assistante de gestion  
M. ALEXANDRE : 20 33 41

Responsable BG 1  
V. SUMIOKA : 20 33 44

Gestionnaires RH  
A. DRADJAT : 20 33 45  
A-L. PONOYE : 20 33 48  
A-L. PAIMAN : 20 33 47  
V. VIDEAUIT : 20 33 46

Responsable BG 2  
L. FRETAY : 20 33 51

Gestionnaires  
G. FLOTAT : 20 33 50  
V. GALAUD : 20 33 49  
F. WAMITAN : 20 33 52  
A. WENISSO : 20 33 53

Responsable du bureau de contrôle et de l'analyse budgétaire  
C. CLUZAN : 20 33 28

Contrôleur de paie  
L. MARCEL : 20 33 29

Responsable de la gestion collective  
C. HONS : 20 33 30

Gestionnaire RH  
Y. VAKIE : 20 33 31

Études et relations sociales  
S. MAI : 20 33 26

**DIRECTRICE**  
**Sarah LESPINASSE**  
**Tél. 20 33 99**

Chef du service du développement  
des carrières et des relations sociales  
M-A. MORVAN : 20 33 25

Responsable du bureau  
du recrutement  
O. ROCHARD : 20 33 33

Chargés de recrutement  
S. NOMOREDJO : 20 33 34  
T. KASIM - Tél. 20 33 35

Assistante  
L. HNALAINE : 20 33 26

Suivi des indicateurs  
et communication  
F. DUCASSE : 20 33 27

Responsable cellule administrative  
et de gestion des moyens  
C. DEMELINCOURT : 3305

**Secrétaires**

A. BABIN : 20 33 09  
M. TOGIAKI : 20 33 11  
M. GAYON : 20 33 10

**Gestionnaire comptable**  
A. KAHEMU : 20 33 06

Chef du service de la formation,  
de l'insertion et de la prévention  
R. CAUDEN : 20 33 15

Responsable du bureau de la formation  
F. DINNE : 20 33 16

Gestionnaires en formation  
E. PRESSENSÉ : 20 33 18  
B. RACE : 20 33 17

Responsable du bureau de gestion des PPIC  
P. CASANOVA : 20 33 21

Gestionnaires RH  
S. TAUKAFAULI : 20 33 22  
T. VITTORI : 20 33 20  
N. GELE : 20 33 19

Assistante  
G. NEKIRIAI : 20 33 60

Médecin de prévention  
A. GRANDMOUGIN : 20 33 24

Assistant en hygiène et sécurité  
S. LE CORVAISIER : Tél. 20 33 03



# **DIRECTION DES FINANCES**

## DE LA PROVINCE SUD (**DFI**)

**DFI** - 6, route des Artifices  
BP L 1 - 98849 Nouméa Cedex  
dfi.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 32 50**



La DFI concourt à la préparation du budget de la Province, elle présente notamment son équilibre à partir des propositions exprimées par les directions à soumettre au vote de l'Assemblée. La direction a vocation également à assurer le contrôle de l'exécution du budget, principalement le contrôle des engagements financiers, l'ordonnancement des

dépenses, la prescription des recettes, la gestion de la dette et de la trésorerie. Enfin, les services de la direction participent activement à la supervision financière de la collectivité en réalisant chaque année le compte administratif et ses états financiers annexes.

**DIRECTEUR  
Didier ARSAPIN**

**SERVICE DES AFFAIRES  
BUDGÉTAIRES**

Chef de service  
Michel OEDI  
Tél. 20 32 75

**Plan et opérations sous contrat**

Préparation budgétaire,  
suivi financier et des valeurs  
et créances

Système d'information financier  
(applications financières  
SURFI-Patrimoine  
comptabilité-Infocentre finances)

**SERVICE DE L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE**

Chef de service  
Doriane MANUKULA  
Tél. 20 32 55

**Engagements financiers**

Ordonnancement  
des dépenses

Ordonnancement  
des dépenses sur marchés

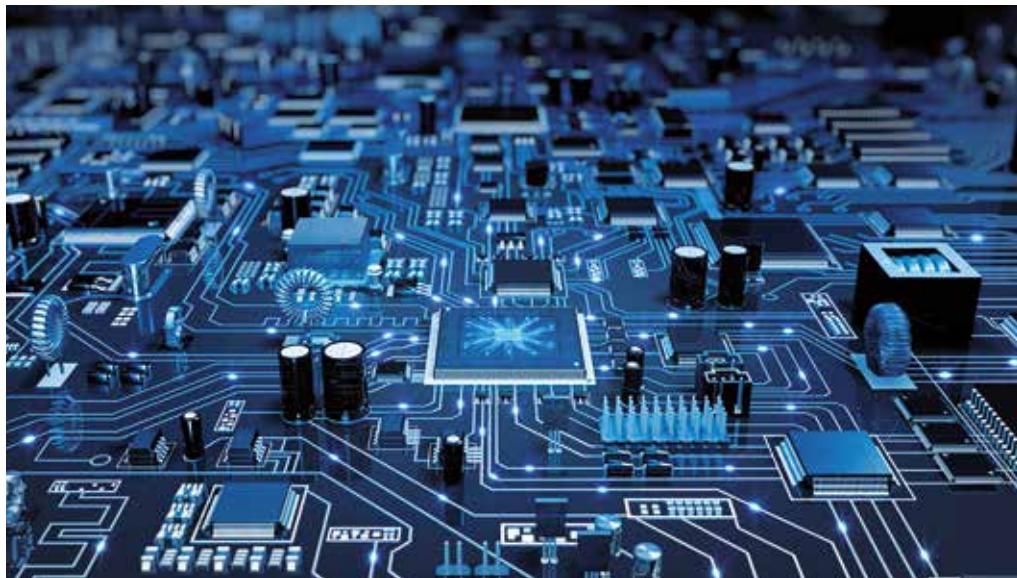
Prescription des recettes



# DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION (DSI)

DSI - 6, route des Artifices  
BP L 1 - 98849 Nouméa Cedex  
dsi.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 32 00**



La DSI met en œuvre et maintient les ressources informatiques nécessaires à l'activité des agents provinciaux et de l'exécutif.

En matière d'infrastructures, elle assiste et dépanne les utilisateurs, gère un parc de plus de 1 500 micro-ordinateurs mis en réseau sur plus de 60 sites, dispose de capacités centrales sécurisées d'hébergement d'applications et de données. Elle fournit un service d'accès à l'Internet et de messagerie pour plus de 3 000 boîtes aux lettres électroniques. La DSI étudie

et met en place également, avec les directions provinciales, les logiciels adaptés à leur exercice professionnel. Outre les applications partagées de gestion de la collectivité (gestion RH, gestion financière, Intranet...), elle répond à des demandes plus spécifiques, soit en développant des logiciels, soit en utilisant des progiciels du marché. Elle assure également le pilotage et le suivi du Système d'Information géographique (SIG) de la Province.

**DIRECTEUR**  
**Denis LOCHE**  
**Tél. 20 32 49**  
**Mob. 78 83 72**

**SERVICE DE L'ASSISTANCE  
ET DES INFRASTRUCTURES**

Chef de service  
Eric AUVINET  
Tél. 20 32 05  
Mob. 78 31 63

Bureau de l'assistance  
aux utilisateurs

**Hotline 203 203**

Bureau des infrastructures  
informatiques

**SERVICE DES APPLICATIONS MÉTIERS**

Chef du service  
Sébastien GUEUNIER  
Tél. 20 32 35  
Mob. 76 64 84

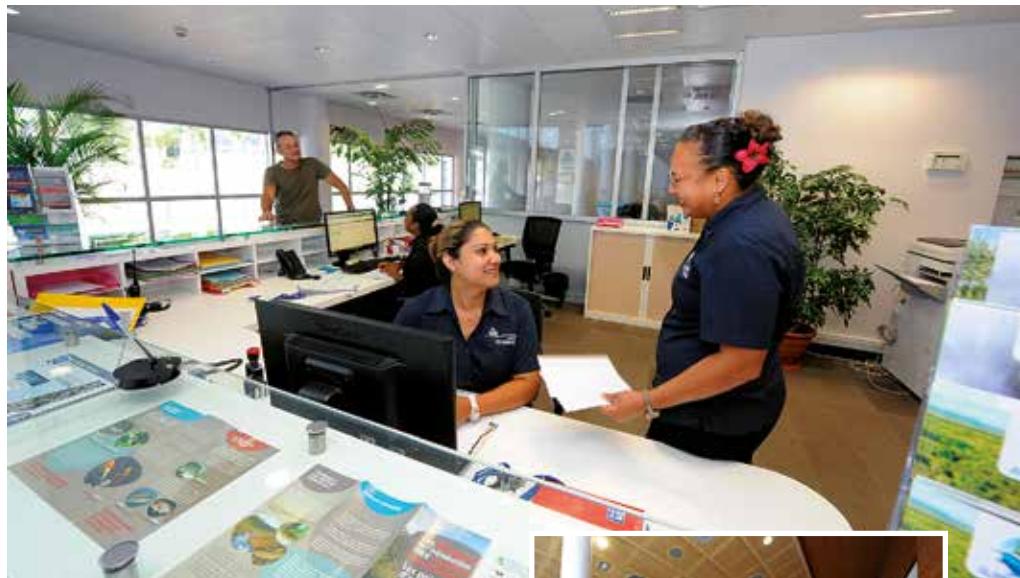
Bureau du système d'information  
géographique



# DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (DJA)

DJA - 6, route des Artifices  
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex  
dja.contact@province-sud.nc

**Tél. 20 30 45**



**DIRECTEUR**  
**Alexandre BRIANCHON**

**Directrice adjointe**

Marion BASTOGI

Tél. 20 30 93

**SERVICE DES  
AFFAIRES JURIDIQUES ET  
DE LA RÉGLEMENTATION**

Chef de service

Laurence BOUSSIÈRE

Tél. 20 30 55

Chef de service adjoint

Quentin SESMAT

Tél. 20 30 57

- Bureau du Contentieux
- Bureau des Études et de la Réglementation
- Bureau de la Documentation Générale et Juridique

**SERVICE  
DU SECRÉTARIAT DE  
L'ASSEMBLÉE ET DE  
LA COORDINATION  
ADMINISTRATIVE**

Chef de service

Séverine BINET

Tél. 20 30 90

- Bureau du Secrétariat de l'Assemblée
- Bureau de la Coordination Administrative
- Cellule SALSA

**SERVICE  
DES RELATIONS  
ADMINISTRATIVES**

Chef de service

Ludovic LOMBARD

Tél. 20 30 70

Chef de service adjoint

Bruno SCHNEIDER

Tél. 20 30 71

Chef de service adjointe  
Elisa LÉONARD  
Tél. 20 30 56

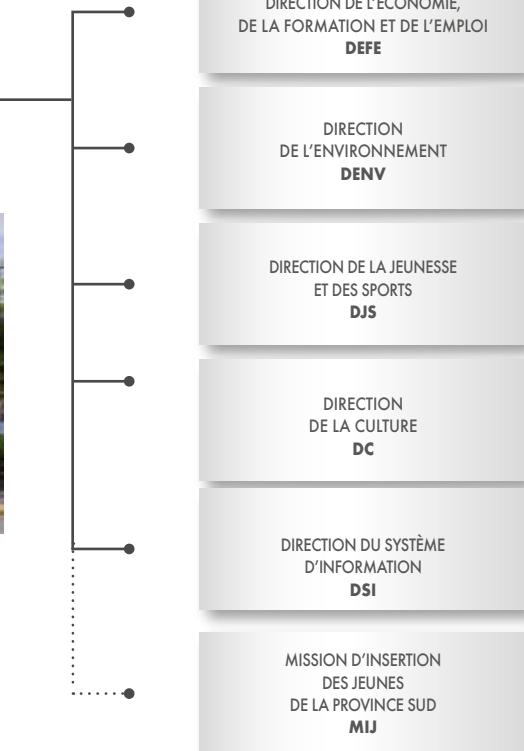
- Bureau des Moyens Généraux
- Bureau des Finances
- Bureau de l'Administration Générale et des Ressources Humaines
- Bureau des Relations au Public



# ANTENNE PROVINCIALE DE LA FOA

**RESPONSABLE  
DE L'ANTENNE**  
**Thierry SONG**

Tél. 20 35 00



En 2005, la Province a regroupé dans un même bâtiment la plupart de ses agents travaillant à La Foa, afin de faciliter l'accès des usagers aux services provinciaux, et de valoriser les synergies entre directions.

L'antenne administrative de La Foa, placée sous la responsabilité d'un chef d'antenne lui-même rattaché au secrétariat général de la collectivité, coordonne, anime et dirige l'ensemble de l'activité de l'antenne, qu'il s'agisse des agents placés sous son autorité directe, ou

des agents des différentes directions provinciales basés à l'antenne.

L'antenne accueille également dans ses bureaux la mission d'insertion des jeunes, et on retrouve par ailleurs, sur la commune de La Foa, les implantations de la DES (collège et internat), de la DEPS (subdivision), de la DPASS (centre médico-social), de la DFA et de la DDR.

# INSPECTION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE SUD (IGPS)

**IGPS** – 6, route des artifices BP L1

98849 Nouméa cedex

c2g@province-sud.nc

**Tél. 20 30 40**

**INSPECTEUR GÉNÉRAL**  
**Vincent GISLARD**

**RESPONSABLE DE LA CELLULE  
DE CONTRÔLE DE GESTION C2G**

Tangi TASSEL

**CHARGÉS D'ÉTUDES C2G**

Diane-Laure LEPARQ

Tél. 20 31 70

Nicolas BERTRAM

Tél. 20 31 69

Thibaut TONY

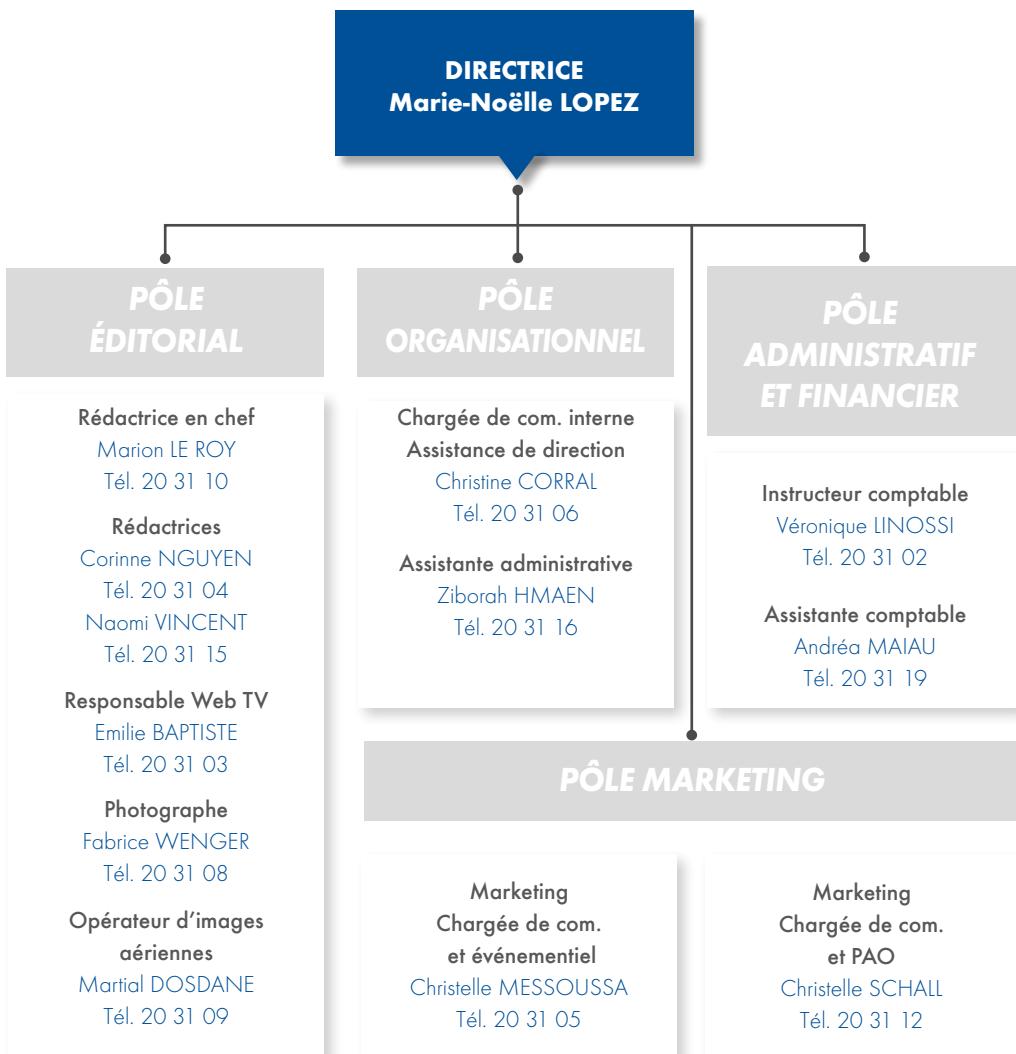
Tél. 20 31 68

L'inspection générale de la province Sud exerce une mission générale de contrôle, de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière. Elle contrôle la rigueur et la qualité des pratiques de l'administration et apprécie l'efficience des actions au regard des moyens et des objectifs, de la bonne utilisation des deniers publics, de qualité du service aux usagers, de respect de la réglementation, de transparence de l'action et du respect des droits et obligations des agents.

Elle comprend la cellule de contrôle de gestion (C2G) qui est notamment chargée de contribuer à l'action de modernisation de l'administration, de réaliser ou de coordonner la réalisation d'études et d'audits, d'évaluation de dispositifs ou de politiques publiques, de conduire des analyses sur l'action de partenaires externes (association, SEM...) bénéficiant de subventions ou dans lesquelles la Province détient une participation.



## SERVICE COMMUNICATION DE LA PROVINCE SUD



## NOTES



**PromoSud** - Immeuble Centre Sud

Parc d'activités Berthelot

1 bis, rue Berthelot

BP 295 - 98845 Nouméa Cedex

Fax 27 13 26 - [info@promosud.nc](mailto:info@promosud.nc)

**Tél. 24 19 72**

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
EN CHARGE  
DU CONTRÔLE DE GESTION

Eric BENASSAC

CONTRÔLEUR DE GESTION

Augustin CALANDREAU

CHARGÉ D'AFFAIRES DE LA  
FILIÈRE AQUACOLE

Thomas REQUILLART

CHARGÉE DU SUIVI  
DES PRISES  
DE PARTICIPATION  
& DE DIVERSIFICATION

Marie-Louise TUIHAMOUGA

RESPONSABLE  
ADMINISTRATIVE

Nelly JOSSE

La société de financement et de développement PromoSud a été créée en 1992 pour accompagner et apporter un soutien financier aux projets de développement d'entreprises créatrices d'emplois en province Sud.

Cette société anonyme d'économie mixte relève du droit privé et a pour principaux actionnaires la province Sud (67 %), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie (3 %), le port autonome de Nouvelle-Calédonie (5 %), les autres (25 %) se répartissant entre les quatre banques (BCI, SGCB, BNC, BNPP) et la SCP SUD 2015.

Cet actionnariat mixte permet d'associer aux décisions d'investissements l'ensemble des acteurs essentiels de la vie économique de la province Sud.

Depuis sa création, PromoSud a investi plus de 10 milliards de francs CFP dans le développement et la création de près de 150 entreprises.

**PRÉSIDENTE**  
**Martine LAGNEAU**



**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Michel LASNIER

**SECRÉTAIRE  
ADMINISTRATIVE**

Yvonne NEMIA

**RESPONSABLE  
LOGISTIQUE  
ET COMMERCIALE**

Pascale FAURITTE

**RESPONSABLE  
COMPTABLE  
ET FINANCIÈRE**

Nathalie CHEVALIER

**AGENT D'ACCUEIL**

Coralie PHAM VAN NINH

**COMPTABLE CONFIRMÉE**

Annick FULA





EDITION DÉCEMBRE 2017

 [webtv.province-sud.nc](http://webtv.province-sud.nc)  
 [province-sud.nc](http://province-sud.nc)

